

le Grenelle Environnement

Les premières conclusions



PHOTOS: L. MIGNAUX/MEDAD

Un processus démocratique p. 2
Les grandes étapes qui ont marqué l'élaboration des propositions d'action.

Trois questions à Jean-Louis Borloo p. 3
Le ministre d'État revient sur la révolution écologique qu'il appelle de ses vœux.

Relevés de conclusions p. 4
Les mesures prévues à l'issue des tables rondes qui se sont tenues fin octobre.



Adresse internet :
www.legrenelle-environnement.fr

ÉCOLOGIE, DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLES

hors-série / novembre 2007
du journal du ministère de l'Écologie,
du Développement et de l'Aménagement
durables – Département de la
communication et de l'information
20, avenue de Ségur, 75007 Paris
Tél. : 01 42 19 16 49
Directeur de la publication :
Didier Lallement

Directrice de la rédaction : Laurence Dayet
Rédactrice en chef : Annette Millet
Logo Grenelle : Christophe Cazeau
Réalisation : Bayard/SPS
Impression : Imprimerie moderne de l'Est,
Baume-les-Dames. Imprimé sur papier
recyclé, encres végétales.
Tirage : 25 000 exemplaires
N° ISSN : 1639-8858



Étape n°1**Les ateliers de travail**

Élaboration des propositions d'action, du 15 juillet à fin septembre 2007.

- ▶ 6 groupes ▶ Lutter contre les changements climatiques et maîtriser l'énergie ▶ Préserver la biodiversité et les ressources naturelles ▶ Instaurer un environnement respectueux de la santé ▶ Adopter des modes de production et de consommation durables
- ▶ Construire une démocratie écologique : institutions et gouvernance ▶ Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi.
- ▶ 2 intergroupes ▶ déchets et OGM (organismes génétiquement modifiés).
- ▶ Des groupes « miroirs ».
- ▶ 5 collèges ▶ l'État, les collectivités locales, les ONG, les employeurs et les salariés.
- ▶ 350 personnes mobilisées.
- ▶ 50 réunions, soit plus de 400 heures de travail en groupe.

Étape n°2**Les consultations**

De fin septembre à mi-octobre 2007.

- ▶ 19 villes, soit près de 400 heures de réunion.
- ▶ 14 000 contributions sur Internet et 350 000 visites.
- ▶ 31 organismes ▶ scientifiques, institutionnels...
- ▶ 2 Assemblées.

Étape n°3**Les tables rondes**

4 demi-journées, les 24 et 25 octobre + 1 prolongation le 26 au matin.

- ▶ Lutter contre les changements climatiques.
- ▶ Préserver et gérer la biodiversité et les milieux naturels.
- ▶ Préserver la santé et l'environnement tout en stimulant l'économie.
- ▶ Instaurer une démocratie écologique.
- ▶ Restitution des conclusions par le chef de l'État.

Étape n°4**Et après...**

- ▶ 1 loi d'orientation pour l'environnement.
- ▶ 1 comité de suivi.
- ▶ Des groupes de travail thématiques ▶ urbanisme, logement, transports, déchets...
- ▶ La réorganisation du ministère.
- ▶ Des programmes d'action.
- ▶ des rendez-vous annuels...

▶ Un processus démocratique

Le Grenelle Environnement

▶ Trois questions à Jean-Louis Borloo

Ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables.

« Le Grenelle n'est pas un point final, mais un point de départ »

L. MIGNAUX/MEDAD

Que retenir-vous des quatre mois du Grenelle ?

Le Grenelle est la victoire d'un débat ouvert et constructif. Les parties prenantes, c'est-à-dire l'État, les ONG, les collectivités locales, les partenaires sociaux, salariés comme entreprises, ont entrepris une radiographie en profondeur de notre société, de ses atouts et de ses faiblesses. Pendant quatre mois, l'ardente volonté d'avancer ensemble l'a emporté sur les postures ou sur les conservatismes. La mobilisation fut massive et d'une incroyable intensité, dans les réunions régionales, sur la toile avec la multiplication des blogs. Nous avons mis toute la société sous tension et obtenu des résultats, c'est-à-dire des propositions concrètes et efficaces.

La révolution écologique est-elle en marche ?

Le Grenelle a été l'occasion d'une vaste « revue de programme » avec à la clef, de vrais changements de stratégie : dans les transports, dans le bâtiment, dans l'agriculture. Sur la base des conclusions des groupes de travail, le président de la République a proposé aux

Français un « *new deal* écologique » pour démontrer, concrètement, dans les faits, qu'une autre croissance est possible. Le combat pour l'environnement est aussi un combat populaire et quotidien : nous avons tous deux fois, dix fois l'occasion de voter pour la planète en achetant un produit durable plutôt qu'un produit jetable. Et cela ne coûte pas plus cher !

Le chapitre du Grenelle s'est-il refermé le 25 octobre dernier ?

Le Grenelle n'est pas un point final mais un point de départ. La bataille de l'exécution sera au moins aussi capitale que celle de l'élaboration. À nous maintenant d'inventer collectivement une « démocratie du suivi » avec un Grenelle par an pour faire le point sur l'état d'avancement des chantiers. Je veux que chaque programme et que chaque mesure soit « tracé » grâce à des objectifs et des rendez-vous intermédiaires pour savoir exactement où on en est. Nous disposons désormais d'une méthode à 5 qui fonctionne bien comme l'a rappelé le président de la République. Cette méthode, qui est un peu la marque de fabrique du Grenelle, je veux résolument l'inscrire dans la durée. L'aventure collective du Grenelle ne fait que commencer.

► Relevés de conclusions



Lutter contre les changements climatiques

Moderniser le bâtiment et la ville

- Construction des logements neufs à très haute performance énergétique dès 2010 et à énergie passive ou positive dès 2020.
- Construction des bureaux, bâtiments et équipements publics aux normes basse consommation ou énergie positive dès 2010.
- Interdiction dès 2010 des ampoules à incandescence et des simples vitrages.
- Rénovation thermique des bâtiments publics d'ici cinq ans.
- Incitation financière à la rénovation thermique pour les bâtiments privés.
- Bilan carbone-énergie de toutes les organisations de plus de 50 personnes.

Efficacité énergétique et carbone

- Programme en faveur des énergies renouvelables ► hydraulique, éolien, biomasse, géothermie, photovoltaïque, solaire.
- Consommation de 30 à 50 % d'énergies renouvelables dans les départements et collectivités d'outre-mer d'ici 2020.
- Recherche de biocarburants de deuxième génération.
- Programme de R&D pour la capture et le stockage géologique du CO₂.
- Plan pour des exploitations agricoles très économes en énergie et en intrants.
- Bilan carbone des administrations et amélioration de 20 % de leur efficacité énergétique.
- Intégration de clauses environnementales dans le code des marchés publics.
- Réflexion sur la création d'une contribution climat-énergie.

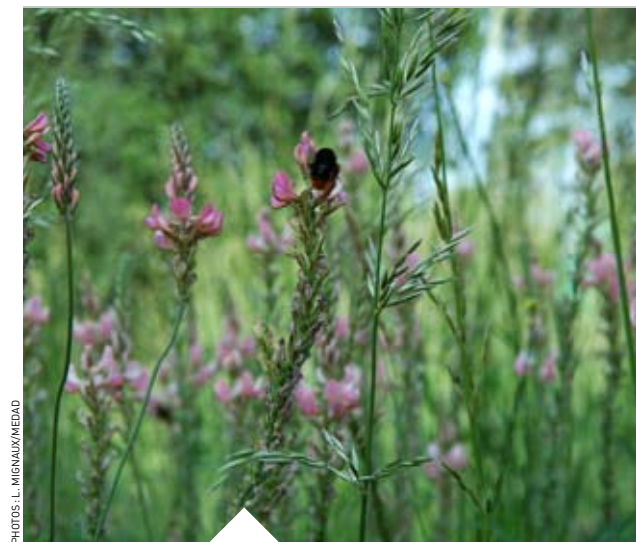


Urbanisme et gouvernance territoriale

- Reconquête des centres-ville en déclin.
- Création d'écoquartiers.
- Généralisation des plans climat-énergie territoriaux d'ici la fin 2012.
- Lutte contre l'étalement urbain et la destruction des paysages.
- Étude d'impact environnemental pour les nouvelles zones d'urbanisation, intégrant les transports induits et la consommation de surfaces agricoles et naturelles dans un objectif de préservation.

Mobilité et transports

- Priorité aux transports en commun ► construction de plus de 1 500 km de voies de bus et tramways et de voies pour vélos.
- Chemin de fer : construction de 2 000 km de lignes à grande vitesse d'ici 2020.
- Augmenter la part du fret ferroviaire à 25 % d'ici 2012.
- Remise à niveau du réseau ferré classique.
- Création d'autoroutes ferroviaires.
- Développement des autoroutes maritimes et du transport fluvial.
- Réduction massive des émissions du transport aérien.
- Réduction de moitié du bruit lié au transport aérien d'ici 2020.
- Nouveaux véhicules particuliers ► mise en place d'une écopastille.
- Développement de véhicules à faibles émissions.
- Écotaxe kilométrique pour les camions sur le réseau routier non concédé.



Préserver et gérer la biodiversité et les milieux naturels

Stopper la perte de biodiversité

- Création d'une trame verte (corridors écologiques) et bleue (cours d'eau et masses d'eau et leurs bandes végétalisées).
- Établir une stratégie nationale des aires protégées ► créer 3 nouveaux parcs nationaux.
- Plan de conservation et restauration, dans les cinq ans, des 131 espèces en danger d'extinction.
- Réglementation de la pollution lumineuse.
- Restauration de la nature en ville.
- Protection de la biodiversité forestière et dynamisation de la filière bois.
- Renforcer la recherche sur la biodiversité microbologique des sols.
- Développer les disciplines naturalistes
- Création en 2008 d'un observatoire de la biodiversité.
- Renforcer la stratégie nationale pour la biodiversité ► la décliner aux niveaux régionaux.



Préserver et gérer la biodiversité et les milieux naturels (suite)

Agriculture écologique et productive

- À terme, réduction de moitié de l'usage des pesticides ▶ suppression d'une quarantaine de substances entre 2008 et 2012.
- Agriculture biologique ▶ 20% de la surface agricole d'ici 2020, de préférence autour des captages d'eau potable.
- 20% de produits biologiques dans la restauration collective publique en 2012.
- Intégrer des prescriptions environnementales dans les produits AOC.
- 50% des exploitations engagées dans la certification « haute valeur environnementale » en 2012.
- Irrigation, nitrates et phosphores ▶ développer des solutions économes en eau et en engrais de synthèse.
- Valoriser davantage et durablement la ressource forestière en protégeant la biodiversité.
- Utilisation systématique de bois certifié dans la construction publique.
- Norme des constructions adaptées au matériau bois.
- Préparer d'ici 2009 un plan en faveur des abeilles

Qualité écologique des eaux

- Mise aux normes totale des stations d'épuration d'ici 2009.
- Protection des 500 captages d'eau potable les plus menacés d'ici 2012.
- Achèvement des Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) en 2009.
- Récupération des eaux pluviales et réutilisation des eaux usées.
- Programme de réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable.
- Interdiction des phosphates dans tous les produits lessiviels d'ici 2010.



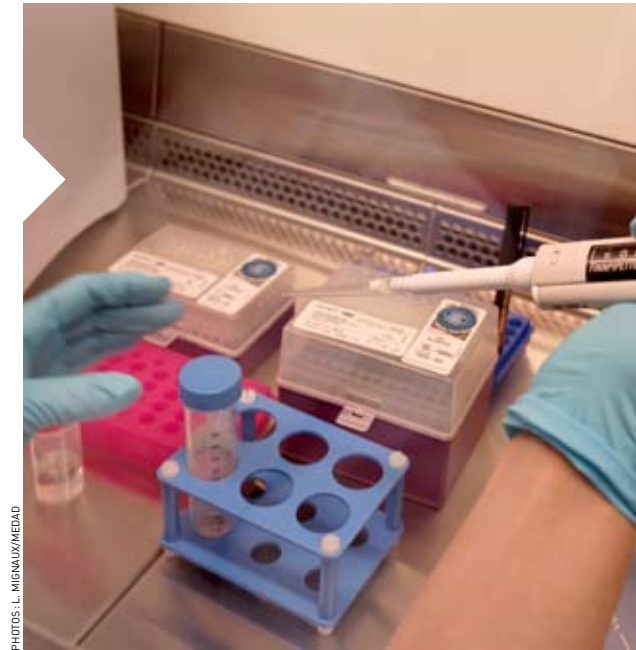
Programme OGM

- Mise en place d'une haute autorité des biotechnologies.
- Loi sur les biotechnologies selon quatre principes : responsabilité des acteurs, transparence, droit de produire et de consommer avec ou sans OGM, obligation d'évaluer l'intérêt sanitaire et environnemental des OGM.
- Suspension de la culture commerciale des OGM jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi.
- Renforcement de la recherche.

Préserver la santé et l'environnement tout en stimulant l'économie

Programme « santé-environnement »

- Nouveau plan santé-environnement 2009-2012 ▶ air intérieur, transports, nouvelles technologies, pathologies émergentes.
- Création de pôles de recherche ▶ liens entre santé et environnement, toxicologie et écotoxicologie.
- Programme de biosurveillance de la population, notamment les personnes les plus vulnérables ▶ crédits de veille environnementale multipliés par 5.
- Évaluation parlementaire de la veille environnementale.
- Qualité de l'air ▶ plan de réduction des particules
- Résorption des points noirs de bruit prioritaires.



PHOTOS: L. MIGNAUD/MEDAD

Instaurer une démocratie écologique

Programme Gouvernance

- Reconnaissance des partenaires environnementaux selon des critères objectifs de représentativité.
- Entrée des organisations environnementales non gouvernementales représentatives dans un Conseil économique et social réformé et dans les chambres consulaires.
- Proposition de création de commissions du développement durable et de l'environnement au sein des deux Assemblées.
- Décisions publiques et projets publics arbitrés en intégrant leur coût carbone et leur coût pour la biodiversité.
- Groupe de travail sur l'éducation à l'environnement et au développement durable.
- Transparence des informations environnementales et de l'expertise.